

Ensemble

POUR UN

ENVIRONNEMENT SCOLAIRE SÉCURITAIRE



AUX ABORDS DE L'ÉCOLE SAINT-GÉRARD
» des règles à respecter » des comportements à adopter

FASCICULE À L'ATTENTION DES PARENTS





En tant qu'usager de la voie publique, n'oubliez pas que :

- » votre comportement a une influence sur la convivialité des rues du quartier et sur la sécurité des gens qui y circulent;
- » le piéton est plus vulnérable que le cycliste, et le cycliste, plus vulnérable que l'automobiliste.

Que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste, engagez-vous à :

- » adopter une attitude courtoise et respectueuse envers les autres usagers de la route particulièrement en donnant la priorité aux plus vulnérables;
- » respecter le Code de la sécurité routière en circulant prudemment dans les zones scolaires, en respectant les limites de vitesse et en étant particulièrement attentif aux passages pour piétons;
- » minimiser vos déplacements motorisés au profit de la marche ou du vélo.

La campagne LA RUE POUR TOUS est une initiative de Vélo Québec dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active : velo.qc.ca/villeactive

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ :

École Saint-Gérard | direction.ecolesaint-gerard@csmc.qc.ca | 514-855-4243

Ma Communauté En Santé | macommunauteensante@gmail.com

SPVM PDQ3 | 514-280-0103

Vélo Québec | villeactive@velo.qc.ca



Le Code de la sécurité routière,
c'est pour tout le monde

ouvrez l'œil

 Respectez la limite de vitesse de 30 km/h

-1 pts

 68 \$

 Respectez l'interdiction de stationner

 53 \$

 Respectez les consignes des brigadiers scolaires

-3 pts

 169 \$

 Respectez l'interdiction de s'immobiliser

 87 \$

 Évitez les virages en U et les manœuvres dangereuses

 169 \$

 Accordez la priorité aux passages pour piétons et cyclistes

 169 \$

 Utilisez les débarcadères prévus pour les parents

 Respectez les signaux clignotants des autobus

-9 pts

 311 \$

 Laissez les débarcadères pour autobus libres

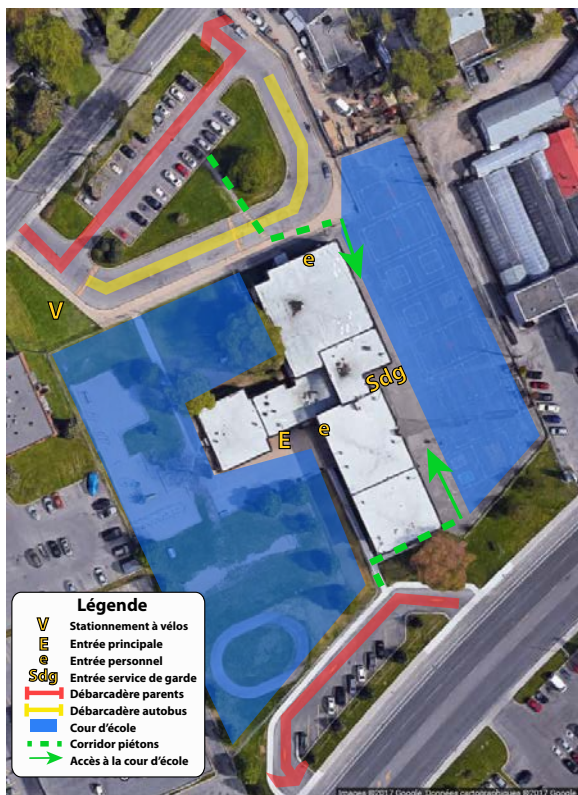
 53 \$

Des policiers sont présents autour de l'école Saint-Gérard, merci de respecter le Code de la sécurité routière.



Pour une arrivée et un départ en toute sécurité à l'école Saint-Gérard

Peu importe votre moyen de transport, prenez quelques instants pour regarder attentivement cette carte.



Légende	
V	Stationnement à vélos
E	Entrée principale
e	Entrée personnel
Sdg	Entrée service de garde
(Red line)	Débarcadère parents
(Yellow line)	Débarcadère autobus
(Blue area)	Cour d'école
(Green dashed line)	Corridor piétons
(Green arrow)	Accès à la cour d'école

 Pour la sécurité de tous les enfants, merci de donner un exemple positif en respectant les zones dédiées à chaque utilisateur.

Consignes:

» Tous les élèves inscrits au service de garde doivent être accompagnés d'un parent à la sortie du service de garde, y compris lors des journées pédagogiques.

» Les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde peuvent rentrer dans l'école via la cour seulement à partir de 7h45

» Côté Gouin, aucune voiture n'est autorisée dans le débarcadère des autobus. Les voitures doivent être stationnées dans la zone de stationnement.

» Tous les élèves marcheurs doivent traverser les rues aux intersections.

